

La traversée de l'agglomération fait apparaître de nombreuses ruptures, entre les quartiers, mais également entre les paysages qui la composent. C'est notamment le cas en lisière des espaces construits, où commencent les paysages nourriciers. Les entrées d'agglomération par les grands axes routiers marquent aussi une rupture et donnent l'impression d'un patchwork commercial à perte de vue.

Il est aujourd'hui impératif de transformer les franges de l'agglomération, pour refléter au mieux l'identité, riche et vivante, de Saint-Quentin-en-Yvelines. Cette initiative a pour objectif de renforcer l'attractivité du territoire, en son cœur et depuis ses abords. Une mutation du tissu économique, tant structurelle qu'esthétique, doit être engagée, dans l'optique d'une consommation durable et désirable.

Les espaces cultivés, eux aussi en mutation, sont le théâtre d'expérimentations qui doivent faire échos dans les paysages habités.

2.1 Améliorer la rencontre et les synergies entre espaces habités et cultivés / Favoriser les circuits courts

2.1.1 Identifier et valoriser les lisières agricoles et forestières de l'agglomération par des aménagements et une gestion spécifique(s)

2.1.2 Identifier, développer et mettre en réseau les initiatives d'agriculture urbaine

et périurbaine qualitatives et respectueuses de l'environnement

2.1.3 Développer des itinéraires de découverte dans les milieux cultivés pour les donner à comprendre

2.1.4 Faciliter et accompagner les changements d'usages du bâti agricole contribuant à valoriser cette activité et son économie sur le territoire

2.2 Requalifier les interfaces intra-urbaines pour renouveler l'image des zones d'activités économiques et d'habitat

2.2.1 Lancer une démarche de perméabilisation des sols et de plantation au bénéfice d'espaces publics qualitatifs et productifs

2.2.2 Établir une charte architecturale et paysagère en lien avec le RLPi

2.2.3 Requalifier les grands axes de communication bordant les quartiers habités

2.3 Mettre en scène les marqueurs paysagers permettant la reconnaissance du territoire

2.3.1 Identifier et aménager les entrées d'agglomération dans leur situation de vitrine

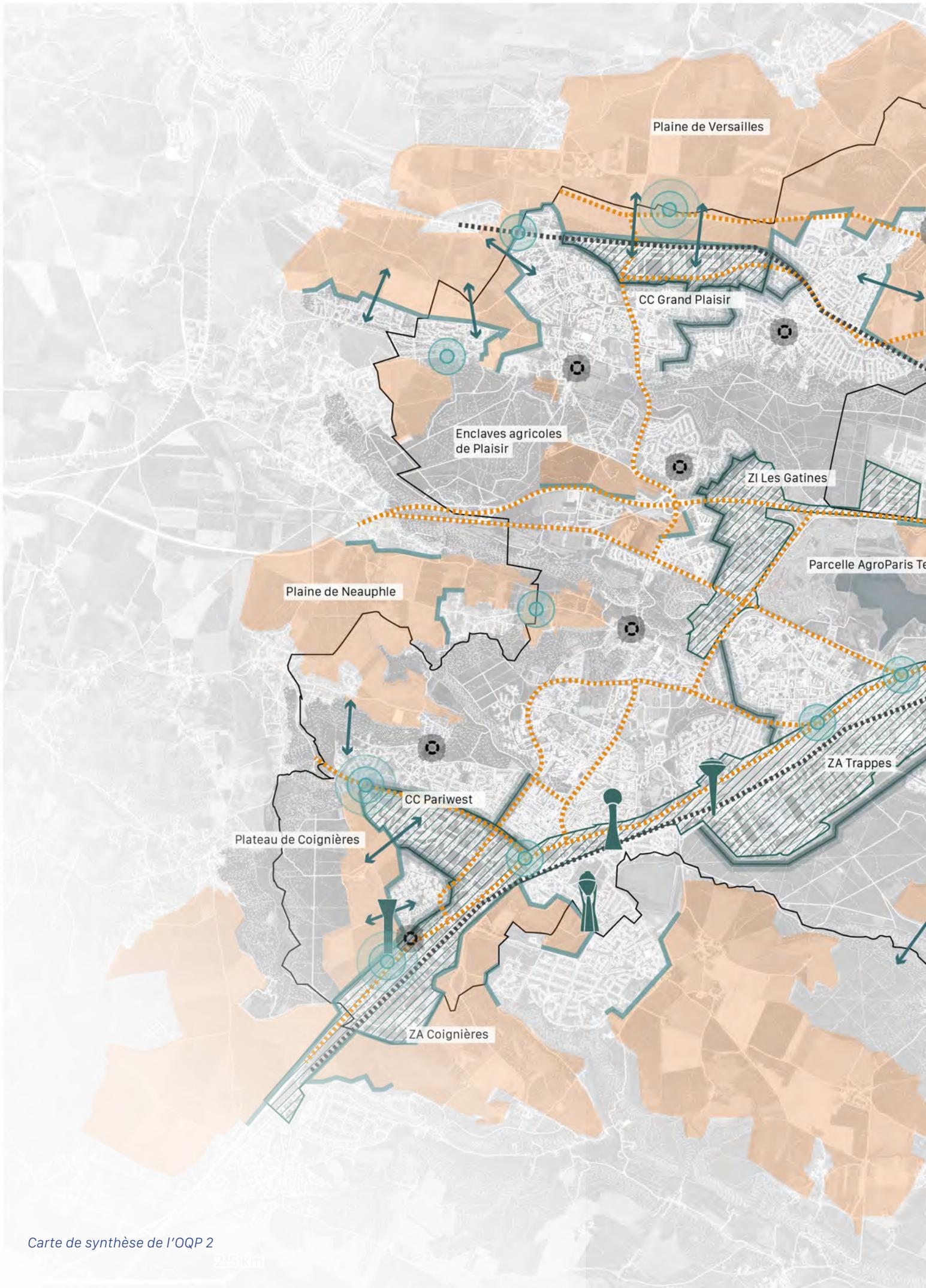
2.3.2 Lancer un appel à projet artistique pour définir une identité commune aux châteaux d'eau, aux ouvrages d'art et autres ouvrages techniques



Vision prospective, Frange pavillonnaire, rue des Étangs, Coignières, hiver 2019



Vision prospective, Frange commerciale, vue depuis la plaine agricole vers Plaisir, été 2020



Légende

-  • Axes de communication à pacifier (routiers et ferrés) ;
-  • Continuités douces à mettre en place entre espaces bâtis et cultivés ;
-  • Interface entre urbain et agricole à reconquérir ;
-  • Interface entre activités et habitat à requalifier ;
-  • Entrées de villes et d'agglomération ;
-  • Châteaux d'eau, véritables points de repère ;
-  • Bâti et centres anciens.

